
Concours d'entrée

Rapport Jury 2024

Italien



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1) - Italien**

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite commune**

Elsa Morante, *La storia* [1974], Torino, Einaudi, 2014, p. 161-163.

Cette session 2024, 112 copies ont été corrigées, avec des notes allant de 0,5 à 17,5 (moyenne : 9,46). Un bon nombre de copies se situe autour ou juste au-dessus de la moyenne (44 copies entre 9 et 12) avec des productions souvent assez similaires : version moyenne et commentaire peu élaboré ou trop partiel. Les notes inférieures ou égales à 7 (34 copies), hélas nombreuses cette année, ont été attribuées à des devoirs qui présentaient des lacunes graves à la fois en commentaire et en version. Inversement, les notes les plus hautes (19 copies obtenant 14 ou plus) concernent des copies qui allient de très bonnes capacités en traduction, des qualités d'analyse du texte et une bonne maîtrise de la langue écrite en français comme en italien. Toutefois, les excellentes copies ont été relativement peu nombreuses.

Commentaire

Le roman *La storia*, publié en 1974 par Elsa Morante, est considéré comme l'un de ses ouvrages majeurs. Grande figure d'intellectuelle qui a marqué le XX^e siècle italien par ses prises de position, par sa plume de romancière et par son influence dans les cercles littéraires, elle représente également une femme qui a su parler de la condition des femmes, des mères, ainsi que des milieux populaires. Elle avait d'ailleurs exigé que ce roman historique paraisse directement en édition de poche. Fresque chorale laissant la parole aux plus humbles, *La storia* nous plonge dans la Rome de la Seconde Guerre mondiale, précisément de 1941 à 1947, et nous fait suivre le quotidien d'Ida, une maîtresse d'école veuve et mère de deux enfants : un adolescent turbulent, Nino, et un bébé surnommé Useppe, fruit du viol perpétré par un soldat allemand.

Le passage à commenter se situe au premier quart du roman et se déroule au printemps 1943 : en pleine guerre donc, mais la ville de Rome est encore épargnée pour quelques mois par les bombardements. Toutefois, les sirènes à répétition et la course aux abris antiaériens, dans le quartier populaire de San Lorenzo, sont devenus monnaie courante. L'extrait nous décrit l'un de ces moments. C'est l'occasion pour la narratrice d'en rendre compte de manière différente en fonction des personnages : là où Ida est prise de panique pour sa survie et celle de son bébé, son fils aîné exubérant et fanfaron les ignore ou les considère comme un prétexte pour se divertir.

L'extrait proposé pose d'emblée le décalage entre les personnages : une telle discordance, bien visible du point de vue stylistique, pouvait être une piste d'analyse au sein de l'axe plus large de la description de la variété du petit peuple romain. Une telle analyse

pouvait prendre en considération la vivacité narrative et stylistique, qui transforme ce moment tragique du quotidien en un véritable ballet choral comique qui a même des allures de farce. Enfin, cette foule populaire décrite par l'autrice nous est présentée face à une catastrophe majeure, un péril imminent mais encore un peu en sourdine pour Rome : cela pouvait constituer un autre axe susceptible d'être développé, autour de l'évocation explicite du contexte historique de la Seconde Guerre mondiale.

La caractérisation du contexte socio-historique, faisant partie intégrante de l'épreuve, devait nourrir le commentaire littéraire. Ce contexte était clairement établi dans les dernières lignes du texte, avec l'allusion à Churchill (l. 65). Certaines copies ont par ailleurs habilement exploité le nom du chien, Blitz, en faisant le lien avec la campagne de bombardements menée par l'aviation allemande contre le Royaume-Uni, précisément durant la Seconde Guerre mondiale. Le jury a globalement regretté que très peu de copies traitent réellement du contexte historique, ne serait-ce qu'en quelques phrases claires. Il a en outre jugé inacceptable et donc sanctionné que certains candidats et candidates hésitent entre la Première et la Seconde Guerre, quand il n'a pas été choqué de lire dans une copie : « les États-Unis de Churchill ». Rappelons qu'il est attendu des candidates et candidats une connaissance de l'histoire et de la géopolitique européenne et internationale.

L'identification des liens entre les trois personnages principaux, et même leur identité, a posé problème à plusieurs candidates et candidats. La famille est constituée d'Ida, la mère, de son fils aîné Nino, également surnommé Ninnarieddu, et de son bébé Useppe. Les méprises se sont concentrées autour de Nino : certains ont cru que Nino et Ninnarieddu étaient deux personnages distincts, d'autres encore que Nino était le père de famille, voire le grand-père. S'il est vrai que le rapport mère/fils n'est pas franchement explicite dans l'extrait proposé (le jury a fait preuve de bienveillance), il est en revanche clair que Nino et Ninnarieddu sont la même personne. En effet, après la description des différentes réactions aux alertes de Ninnarieddu, Useppe et du chien (l. 35-45), le trio « Nino, Useppe e Blitz » (l. 49), décrit comme « trois corps et une âme » ne laissait aucun doute sur l'identité de Nino. Bien plus, une lecture attentive du dernier paragraphe montrait bien qu'il s'agit d'un adolescent, ou au moins d'un tout jeune homme, et non d'un adulte. Y est ainsi mise en évidence l'attitude provocante et ostentatoire de Nino lorsqu'il profite des descentes dans l'abri antiaérien pour impressionner « certe belle ragazzette del vicinato » (l. 58) et fanfaronner : ces alertes ne lui font pas peur, au contraire elles l'amuse.

Le jury reconnaît que la grande majorité des copies a respecté les règles de l'épreuve : organisation du propos en plusieurs parties encadrées par une introduction et une conclusion, présence d'une problématique et identification des enjeux socio-historiques. Quelques candidates et candidats ont opté pour une analyse linéaire : si le risque de la paraphrase est plus important avec ce type d'organisation du propos, le jury a récompensé quelques commentaires linéaires très bien menés. Parmi les bonnes voire très bonnes copies de commentaire composé, la problématique tournait autour de la contradiction entre la violence du contexte historique de la guerre et la description quasi festive de la descente dans l'abri pour les deux garçons. Le développement a pu se structurer ainsi, comme dans l'une de ces meilleures copies : 1. L'agitation de la guerre et sa dimension comique, 2. Des portraits opposés qui deviennent l'incarnation du paradoxe, 3. La guerre comme spectacle. D'autres copies de qualité ont axé leur analyse sur une dimension plus spécifiquement historique voire sociologique (ex : la grande histoire vs la petite histoire), ou bien ont proposé une lecture plus philosophique, en voyant dans cet extrait une importance accordée à l'existence humaine face

au péril de la guerre. Les membres du jury ont accueilli favorablement tout type d'interprétation du texte dès lors que cette dernière était fondée sur une analyse précise, cohérente et justifiée.

Le jury termine par quelques conseils de méthode visant à corriger certains défauts particulièrement présents dans les copies corrigées lors de cette session. Il convient tout d'abord de privilégier un esprit de synthèse : trop de commentaires bavards, répétitifs et délayés, frôlant la paraphrase, ont été sanctionnés. L'introduction doit être particulièrement précise et soignée, puisqu'elle constitue la première impression que le candidat ou la candidate produit sur ses correcteurs. Parmi les problèmes ou faiblesses fréquemment rencontrés, citons : la nécessité d'indiquer le nom de l'auteur/-trice, le titre de l'ouvrage et la date de publication (sans faute d'orthographe !), ou encore d'annoncer clairement le plan du commentaire. Cette annonce étant essentielle au correcteur pour comprendre l'articulation de l'analyse qu'il s'apprête à lire, il faut impérativement que le cheminement de pensée et de démonstration soit bien balisé, quitte à être un peu lourd. Les formules du type « Dans un premier temps nous verrons..., Puis..., Enfin... » ou « D'abord..., Dans une seconde partie... » ne sont certes pas légères, mais elles ont le mérite d'indiquer sans détour le nombre de parties ainsi que leur contenu. Les membres du jury ont trop souvent dû déduire le plan adopté, voire l'ont compris en lisant la suite du commentaire. Rappelons au passage que le plan n'est pas un duplicata de la problématique : il découle de celle-ci. Par ailleurs, les citations ou les rapprochements établis en introduction, en conclusion, ou dans le cours du développement, ne sont pertinents que lorsqu'ils apportent un éclairage à l'analyse du texte. Le jury a trop souvent trouvé des citations ou des références à des auteurs étudiés en classe qui ne servaient qu'à faire montre d'une culture générale ; et, quand bien même certains rapprochements étaient pertinents, encore fallait-il ne pas commettre d'erreur dans la référence. Plusieurs candidates et candidats ont évoqué le film de Roberto Benigni, *La vita è bella*, en l'attribuant à un certain Roberto *Fellini ou à un autre Roberto *Bellini. Enfin, les membres du jury tiennent à souligner que la qualité de la langue italienne est très inégale, certaines copies étant même quasiment incompréhensibles. Les candidates et candidats doivent donc veiller aux règles de base de l'italien (conjugaisons, accords, entre autres) et sont tenus de connaître et de maîtriser quelques termes de base de narratologie : le terme « racconto » n'est pas suffisamment connu, tandis que le narrateur a par exemple été qualifié de « narratore *onipotente ».

Version

Les membres du jury souhaitent rappeler qu'il est essentiel de lire très attentivement le texte et de se relire tout aussi attentivement. Cela aurait permis à plusieurs candidates et candidats d'éviter des erreurs vraisemblablement liées à une mauvaise lecture, comme par exemple dans le cas du substantif *folla* (« la grande folla », l. 5), interprété comme le substantif *follia*, ou encore l'adjectif *strano* (« le notizie strane », l. 4) confondu avec l'adjectif *straniero*. Une lecture trop rapide a également engendré différentes omissions, une négligence qui pénalise lourdement les candidates et candidats et qui ne permet pas de rendre toute la subtilité du passage, que ce soit dans l'exercice de la version ou du commentaire. Citons notamment l'omission de nombreux adverbes : dans la parenthèse au sujet des économies

(l. 15), *sempre* a été fréquemment omis, de même que *poi* (l. 16) et *proprio* (l. 17) dans la dernière phrase.

Le passage à traduire présentait une riche déclinaison de morphologies verbales qui exigeait de traduire précisément, outre les nombreuses formes irrégulières du passé simple, les subjonctifs, les imparfaits, les gérondifs, ainsi que la voix passive italienne formée avec le pseudo-auxiliaire *venire* (« *veniva risparmiata* », l. 3 > « était épargnée »). On note également la présence de différentes subordonnées concessives au subjonctif, de propositions participiales (« *preso in collo Useppe* », l. 15 > « après avoir pris Useppe dans ses bras ») : l'ensemble de l'extrait proposait donc une solide maîtrise de la syntaxe des deux langues. Notons encore, toujours pour la syntaxe, une série de comparatifs ainsi que l'emploi des prépositions. Du point de vue lexical, une difficulté particulière résidait dans la traduction idiomatique d'un syntagme figé, impossible à rendre par un calque : « un meccanismo che corre in folle » (l. 13) > « un mécanisme qui s'emballe, comme au point mort, dans une descente ». Un autre emploi typique de la langue italienne devait réactiver les compétences des candidates et candidats : l'infinitif substantivé en attaque de phrase (« *Con l'avanzare della buona stagione* », l. 1 > « Avec l'avancée de la belle saison »).

Soulignons quelques difficultés lexicales récurrentes pour lesquelles le jury a fait preuve de bienveillance, et notamment pour le terme *il busto*, signifiant « le corset », mais où des traductions variées ont été tolérées, dès lors qu'elles prouvaient avoir saisi qu'il s'agissait d'un type de vêtement. Autre exemple que nous souhaitons évoquer, celui du *caseggiato*, où les traductions rendant compte de la réalité d'un « pâté de maison », d'un « groupe de maisons » ou encore d'un « lotissement » ont toutes été admises.

Lexique italien :

Si l'on entre davantage dans les détails concernant la partie lexicale, il convient de noter que les deux champs lexicaux qui traversent le texte sont celui de la guerre d'une part, celui de la vie quotidienne en ville d'autre part. Toutefois, à l'exception des deux exemples cités en exergue, rares étaient les termes susceptibles d'être inconnus des candidates et candidats car il ne s'agissait en aucun cas d'un lexique difficile ou même spécialisé. Pourtant, un certain nombre de copies ont buté face aux groupes nominaux suivants : *le incursioni aeree* (l. 1) traduit parfois par des contresens comme « les excursions aériées », « les excursions à l'air libre » là où l'on pouvait s'attendre à (et où l'on a accepté), outre le très proche « les incursions » : « les attaques », « les raids » ; ou bien face aux *bollettini militari* à la ligne 2 (« les bulletins militaires » ou « les communiqués militaires ») devenant parfois les « bottines militaires » ou les « fonctionnaires militaires ». De même, *il rifugio* (l. 16, « l'abri ») et *la voce della sirena* (l. 12, « le son/retentissement de la sirène ») auraient mérité une réflexion en contexte permettant d'éviter l'écueil du calque.

Le second champ lexical, du quotidien en ville, se lisait dans des mots du vocabulaire italien de base. Citons *l'ufficio* (l. 6, « le bureau »), plusieurs fois traduit par « l'office » ; *la scala* (l. 17, « l'escalier »), *gli inquilini* (l. 16, « les locataires »), *il caseggiato* (l. 17), ou encore *la cantina* (l. 17, « la cave ») pour lequel des candidates et candidats sont tombés dans le piège du faux ami français « cantine » pourtant fréquemment rencontré dans les exercices de version italienne. Une remise en contexte aurait permis d'élucider aisément le sens dans l'extrait de termes certes polysémiques comme *la scala* (ici, « la montée d'escalier » et non « l'échelle »), et aurait permis d'éviter les anachronismes (« la cave à vin » pour *la cantina*). Les actions du quotidien se retrouvaient aussi dans des verbes de base de la langue italienne.

C'est le cas de la dernière phrase du passage à traduire où *era sceso a bere* (l. 18) a été tour à tour compris comme « était assis pour/à boire », « avait été surpris à boire » et même « était condamné à boire ».

Le problème des calques, piège fréquent entre nos deux langues, pouvait être contourné grâce à plusieurs outils indispensables à l'exercice de la version : a) une nécessaire mise en contexte, par exemple dans le cas de l'expression *a precipizio* (l. 14) qui aurait évité le contresens « dans le précipice » ; b) une révision des adjectifs courants : *medesimo* (l. 17), lorsqu'il n'a pas été compris, a tantôt été traduit par « modeste », tantôt par « milieu », « modéré » ou « moyen » ; c) enfin, une connaissance des tournures idiomatiques des deux langues : ainsi de l'expression *tutti con la stessa domanda assurda nelle pupille* (l. 7) ne pouvant être maintenue telle quelle, le français utilisant dans ce cas-là « au fond de leurs prunelles ». Dans cette même catégorie, il fallait accorder un traitement particulier à l'expression initiale *recitare la parte* (l. 2) en cernant la polysémie du substantif italien *parte* qui devait conduire à éviter des traductions telles que « réciter la part/partie ».

Enfin, deux adverbes n'étaient pas employés dans leur sens le plus courant et ont occasionné des faux sens. Il s'agit de *già* (l. 9), qu'il fallait comprendre comme un synonyme de « autrefois », « auparavant », et de « poi » (l. 16) qui avait ici le sens de « d'ailleurs ».

Syntaxe/grammaire de l'italien :

Les points de grammaire et de syntaxe méritent un paragraphe à part car ils ont été de divers ordres à poser problème aux candidates et candidats. On peut relever, dans les phrases initiales, la locution conjonctive *per quanto* (l. 2) introduisant une subordonnée concessive, et qui a fait l'objet de différents contresens : « pour autant que » a le sens de « dans la mesure où, à proportion que » en français et ne correspondait donc pas à la valeur de la locution italienne (qui peut se traduire par un « même si/bien que »). Il en va de même pour les solutions proposant la locution française « pour peu que », qui a le sens de « pourvu que » (valeur de condition). Une solution simple et correcte, « bien qu'ils jouent le rôle des optimistes » a régulièrement été proposée par les candidates et candidats, et deux belles trouvailles méritent d'être ici relevées : « en dépit de leur optimisme affiché » et « tout optimistes qu'ils voulaient sembler ». Rappelons enfin que la locution conjonctive « bien que » exige le subjonctif, là où de trop nombreux indicatifs ont été trouvés dans les copies.

La mauvaise analyse des temps a également conduit les candidates et candidats à une confusion. Par exemple, le premier verbe conjugué de l'extrait, un *passato remoto* à la 3^e personne du pluriel, *si moltiplicarono* (l. 2), a pu être rendu par un futur « se multiplieront », un imparfait « se multipliaient » et même un conditionnel « se multiplieraient ». C'est une méprise similaire doublée d'une méconnaissance de la fonction et du sens de *venire*, qui avait valeur de pseudo-auxiliaire dans la portion textuelle *veniva risparmiata* (l. 3), qui a conduit à des erreurs de temps (« avait été ») et de sens sur *venire* et *risparmiare*.

L'usage des prépositions, qui diffère sensiblement de l'italien au français, a souvent donné lieu à des erreurs provenant directement de calques syntaxiques. Ainsi de *sui tram* (l. 6) : « *sur les trams », *in campagna* (l. 5) : « *en campagne », *per una discesa* (l. 13) : « *pour une descente » et, dans les tournures verbales, *a cercare salvezza* (l. 16) : « *à chercher ». L'expression *preso in collo* (l. 15), qui décrivait le mouvement de la mère prenant son enfant dans ses bras, a été mal interprétée : il s'agissait bien ici de la préposition *in*, « au » et du substantif « cou » et non de la pièce de vêtement. « *Pris par le col » était donc un contresens.

Orthographe/lexique/conjugaison du français :

Pour ce qui est du rendu dans un français correct, le jury a été frappé par le grand nombre d'erreurs portant sur les conjugaisons françaises de verbes du vocabulaire de base, et ce y compris à des temps qui sont censés poser moins de difficultés, tels que le présent et l'imparfait de l'indicatif. Un exemple parmi tous, celui du verbe « courir », orthographié comme un conditionnel (« courrait ») alors qu'il s'agissait d'un imparfait, ou bien « *courre » pour un présent. Des accents circonflexes sont souvent ajoutés à des 3^e personne du singulier du passé simple (« *il y eût », « *il fût »). Toujours à propos des accents graphiques, on ne saurait trop redire qu'ils ne sont pas facultatifs, comme plusieurs copies semblaient au contraire laisser à penser.

Sans aucunement prétendre à l'exhaustivité, signalons ici des erreurs apparues dans bon nombre de copies et menant jusqu'au barbarisme : « *appeuré », « *allarme », « *poid », « *l'extasie ». Quelques copies se sont caractérisées par une présence importante de non-sens graves, liés à une méconnaissance du vocabulaire et à une traduction à la lettre : *via via più furiose* (l. 2) devenue « rue et rue plus furieuse », *gli inquilini della sua scala* (l. 16) traduite par « les locataires de son échelle ».

Traduction proposée :

Avec l'avancée de la belle saison, les incursions aériennes sur les villes italiennes se multiplièrent cette année-là, devenant de plus en plus violentes ; et les bulletins militaires, bien que jouant l'optimisme, révélaient chaque jour destructions et massacres. Rome, toutefois, était épargnée ; mais les gens, désormais exténués et apeurés par les nouvelles étranges qui circulaient partout, commençaient à se sentir moins en sécurité. Les familles aisées étaient parties s'installer à la campagne ; et ceux qui étaient restés (la grande masse), quand ils se rencontraient dans la rue, dans le tramway, au bureau, se dévisageaient, et cela même entre inconnus, tous avec la même question absurde au fond de leurs prunelles.

Dans quelque recoin de l'esprit d'Ida, peu clair pour sa raison, il y eut à cette époque-là un petit bouleversement brutal qui la rendit maladivement sensible aux alertes (qui lui étaient autrefois habituelles et indifférentes), suscitant tout à coup en elle une réserve d'énergie presque impossible. Pour tout le reste, elle continuait de mener sa vie, travail scolaire et domestique, de la même façon qu'auparavant, dans une sorte d'extase négative. Mais au premier retentissement de la sirène, elle était immédiatement prise d'une panique désordonnée, comme un mécanisme qui s'emballé, au point mort, dans une descente. Et, qu'elle soit éveillée ou endormie, à n'importe quel moment, elle mettait précipitamment son corset (dans lequel elle gardait toujours ses économies) ; et, après avoir pris Useppe dans ses bras, d'une force nerveuse qui ne lui était pas naturelle, elle s'enfuyait en bas avec ce fardeau, pour chercher son salut dans l'abri. Lequel, d'ailleurs, avait été établi, pour elle et les autres locataires de sa montée d'escalier, au-delà du pâté de maisons, précisément dans les locaux de cette même cave-bistrot où, trois hivers auparavant, le jeune Allemand Gunther était descendu boire.

Conseils formels valant pour l'ensemble de l'épreuve

Le jury se permet de rappeler des fondamentaux concernant la présentation formelle des copies. Il souhaiterait souligner l'importance à la fois d'une écriture lisible et d'une

présentation sans ratures, formes de respect s'instaurant entre ceux qui composent et ceux qui corrigent. Il est véritablement indispensable de bien former ses lettres, de bien marquer les accents et les signes de ponctuation de même que, très concrètement, il est primordial d'utiliser une encre relativement foncée et de faire attention aux bordures des copies. En effet, certaines lettres ne sont pas toujours visibles sur le scan des copies qui parvient aux correcteurs. Or le doute de ceux-ci n'est hélas jamais favorable aux candidats ou candidates.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Thème en langue vivante étrangère – Italien**

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve écrite**

Traduction proposée

Fu nel 1895, alla fine dell'estate, che m'imbarcai per il vecchio continente. Mio nonno aveva appena compiuto settantasei anni. Aveva scritto, sia a me che a mia madre, lettere lacrimose. Ci teneva a vedermi, non fosse che una volta sola, prima di morire. Corsi da lui, interrompendo seduta stante gli studi, e sulla nave mi preparai a recitare la parte che mi sarebbe toccata : inginocchiarmi al suo capezzale, tenergli coraggiosamente la mano già fredda ascoltandolo mormorare le sue ultime raccomandazioni.

Fu tutto perfettamente inutile. Nonno mi aspettava a Cherbourg. Mi sembra di rivederlo, sul molo di Caligny, più dritto del proprio bastone, coi baffi profumati, con il passo vivace e il cappello a cilindro che si alzava da sé quando passavano le signore. Dopo che ci fummo seduti al ristorante dell'Amirauté, mi afferrò il braccio con fermezza. « Amico mio, disse con piglio volutamente teatrale, un giovanotto è appena risorto in me e ha bisogno di un compagno. » Sbagliai a prendere le sue parole alla leggera, il nostro giro fu un vortice. Non appena si finiva di cenare al Brébant, da Foyot o dal Père Lathuille, bisognava correre alla Cigale dove si produceva Eugénie Buffet, al Mirliton dove regnava Aristide Bruant, alla Scala dove Yvette Guilbert cantava *Les Vierges*, *Le Fœtus* e *Le Fiacre*. Eravamo due fratelli, baffo bianco e baffo moro, stessa prestanza, stesso cappello, ed era lui che le donne guardavano per primo. Ogni volta che saltava il tappo dello champagne, io scrutavo i suoi gesti, il suo passo e non una volta lo colsi in fallo. Si alzava di scatto, camminava spedito quanto me, e il suo bastone altro non era che un orpello. Voleva cogliere ogni rosa di quella tarda primavera. Sono lieto di dire che sarebbe vissuto fino a novantatré anni. Per altri diciassette anni, un'intera nuova giovinezza.

Commentaire

Le texte proposé pour la session 2024 du thème italien est tiré du roman de 1989, *Samarcande*, d'Amin Maalouf. Les difficultés grammaticales et syntaxiques que posait le texte étaient sans doute attendues par une majorité de candidates et candidats, sa compréhension ne posait pas de problèmes notables, mais sa traduction requérait un sens affiné de la langue littéraire, autant italienne que française.

En effet, la traduction de ce passage exigeait un vocabulaire varié, mais aussi une réelle sensibilité linguistique, capable d'opposer au ton dramatique du premier paragraphe, relevant d'un imaginaire et d'un registre « larmoyants », celui du souvenir d'une expérience mondaine, enjouée et virevoltante dans le troisième paragraphe, où le rythme change, tant au niveau de la syntaxe que de la ponctuation.

C'est précisément pour respecter ces changements de rythme qu'il était indispensable, au niveau des constructions syntaxiques, de respecter autant que possible la ponctuation du texte original, ses inversions et ses présentatifs, tout en tenant compte des règles spécifiques en italien. Il fallait pour cela éviter, d'une part, la tentation de la périphrase et, d'autre part, le risque de calques syntaxiques (malheureusement assez nombreux pour la traduction de tournures telles que « à peine avions-nous... il nous fallait... »).

On remarquera ainsi que dans le deuxième paragraphe, la construction introduite par « Je crois le revoir (...), la moustache parfumée, la démarche enjouée, le haut-de-forme s'élevant... » donne lieu en italien à une série de compléments circonstanciels qui doivent être introduits par la préposition « con ». En revanche, dans le dernier paragraphe, la proposition « nous étions deux frères, moustache blanche moustache brune, même allure, même chapeau » est construite sur un système d'appositions, qui ne suit plus le même modèle descriptif et syntaxique : on devait alors, pour rendre l'ellipse en italien aussi, omettre la préposition « con » ainsi que l'article : « eravamo due fratelli, baffo bianco e baffo moro, stessa prestanza, stesso cappello ».

Les autres difficultés syntaxiques et grammaticales du texte étaient, comme on l'a dit, très classiques, et ont été identifiées dans les copies qui ont reconnu et bien traduit les deux futurs dans le passé par un conditionnel passé en italien (« le rôle qu'il *m'incomberait* de jouer » du premier paragraphe, et « je suis heureux de dire qu'il *allait vivre* » du dernier paragraphe) ; et qui ont procédé avec justesse et sans automatisme à l'analyse des formes verbales française se terminant par -ant dans le texte, pour décider s'il était plus opportun de les considérer comme des gérondifs (« en l'écoutant ») ou des participes présents (« s'élevant »). Le jury se félicite également de la maîtrise de la part des candidates et candidats de certaines règles de traduction, comme la restitution du passé proche à l'aide de l'adverbe « appena », ou l'emploi de pronoms COI pour rendre le rapport de possession et d'appartenance (« tenergli la mano »).

Du point de vue de la compréhension du texte, parmi les rares termes qui pouvaient poser un problème d'interprétation et de traduction, on dénombre la « virée » dans laquelle le grand-père entraîne son petit-fils : comme cela pouvait renvoyer tant à l'idée de voyage, qu'à l'idée de la « tournée des bars », le jury a accepté autant « giro » que « uscita ». Le jury a également décidé de peu pénaliser les copies qui ont traduit le « quai de Caligny » par « binario », même si les éléments contextuels – le personnage arrive en bateau à Cherbourg – laissaient entendre qu'il s'agissait bien plus probablement d'une gare maritime que ferroviaire, et que les termes « molo » ou « banchina » étaient donc ici préférables.

Du point de vue lexical, le texte est riche en termes de la langue littéraire, ainsi qu'en locutions idiomatiques françaises, qu'une modification transforme parfois en trouvaille heureuse. Le cas le plus problématique se trouve sans doute dans la locution du premier paragraphe, « toutes études cessantes », obtenue à partir d'une variation autour de « toutes affaires cessantes » qui n'a pas d'équivalent littéral en italien, et pour laquelle il devenait d'autant plus difficile de trouver une traduction élégante et correcte. Plusieurs copies ont proposé des constructions de type « ablatif absolu », qui ont été acceptées lorsqu'elles antéposaient le verbe, comme dans la solution « interrotti/sospesi gli studi ».

En cette occurrence, comme en général, le jury a tenu compte du degré de difficulté lexicale au moment de juger de la gravité des fautes commises : s'il a regretté qu'aucune copie n'ait traduit « chevet » par « capezzale », il s'est en revanche réjoui de trouver pour « larmoyant » de très bonnes solutions, telles que « lacrimosa » mais aussi « strappalacrime » ; il s'est enfin montré plus sévère lorsque certaines copies semblaient ignorer l'existence ou l'orthographe d'un terme aussi courant que « baffi ».

Au demeurant, le jury a déploré cette année la présence, y compris dans les meilleures copies, de très nombreuses fautes d'orthographe – notamment pour les doubles consonnes – et d'accents, commises pour des mots italiens d'usage tout à fait courant. À titre d'exemple, la transcription en lettres de « novantatré » ou « diciassette », à la toute fin du texte a donné lieu presque systématiquement à des formes erronées. Une plus grande rigueur et une attention accrue s'impose, dans la préparation et dans la relecture, à l'orthographe des mots, qui suit un code de règles précises et réduites en italien : si les deux derniers exemples ont été faiblement pénalisés, l'orthographe incorrecte d'autres mots a pu aussi mener à des formes verbales incorrectes (notamment en ce qui concerne les accents dans les formes du *passato remoto*) ou à des barbarismes, qui sont en revanche lourdement sanctionnés.

Le jury rappelle enfin qu'il ne s'attend pas à ce que les candidates et candidats traduisent en italien les noms propres présents dans le texte, sauf s'il s'agit de noms de lieux très connus (pays, capitales, très grandes villes ou monuments). Les noms de restaurants, de salles de théâtre et de divertissement, le titre des pièces musicales présents dans ce texte ont parfois été traduits de manière erronée, aléatoire et incohérente, engendrant une difficulté supplémentaire et inutile.

Cette année le jury a corrigé dix copies, dont quatre ont obtenu une note égale ou supérieure à 14/20 ; deux une note comprise entre 8/20 et 14/20 ; et quatre une note inférieure à 6/20. Il a attribué à la meilleure copie la note de 18/20, et la note de 4/20 à la plus faible.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte d'auteur étranger (LV1) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 1

Membres du jury : Romain DESCENDRE, Stéphanie LANFRANCHI

L'unique candidat que le jury a entendu cette année a proposé un commentaire d'un extrait de la *Vita* de Benvenuto Cellini, situé au chapitre 36 de la première partie.

Le candidat a parfaitement maîtrisé l'exercice, en commençant par une excellente introduction remettant en perspective les enjeux littéraires, historiques et politiques nécessaires à la compréhension fine de ce passage en particulier. Le jury a apprécié la qualité de la lecture proposée, ainsi que la clarté de l'annonce du découpage du texte et de ses articulations narratives, qui ont rendu ensuite l'ensemble du commentaire très fluide et aisé à suivre, malgré la difficulté du texte et la densité d'informations. La discussion avec le jury qui a suivi le commentaire a confirmé la remarquable connaissance de l'œuvre de la part du candidat, qui était capable d'étayer ses réponses par des références pertinentes et multiples autant au texte qu'au contexte. Ces très nombreuses qualités, ainsi que la précision et la richesse argumentative et lexicale du propos, ont décidé le jury à ne pas sanctionner trop lourdement les quelques fautes d'accents toniques, et les rares gallicismes qu'il a constatés pendant le commentaire et le dialogue.

Il lui a donc attribué la note de 18/20.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV1) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 1

Membres du jury : Marie FABRE, Charlotte MOGE

Le texte qui a été tiré au sort cette année est : « Antonio Scurati : "Il fantasma del fascismo minaccia la democrazia" » (*Repubblica*, 19 avril 2024).

L'unique candidat ayant présenté cette année l'épreuve de presse en tant que spécialiste a donné pleine satisfaction au jury, ce qui lui a valu la note de 18/20. Le texte proposé à l'étude touchait à la fois à l'histoire et à l'actualité brûlante de l'Italie, mais c'était aussi le texte d'un écrivain, dont le candidat a su exposer les ressorts narratifs et la construction. Peut-être quelques analyses d'ordre stylistique, appuyées à des citations du texte, auraient-elles amélioré encore la prestation. Dans le commentaire comme dans la discussion qui a suivi, le candidat a rencontré les attentes du jury lorsqu'il écoute et interroge un spécialiste : à savoir une solide connaissance générale de l'histoire de l'Italie au XX^e siècle, agrémentée, en cette année 2024, de rudiments d'histoire du fascisme et d'un intérêt pour l'actuel débat intellectuel italien autour de ses résurgences, continuités et discontinuités possibles.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV2) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Marie FABRE, Charlotte MOGE

Les textes qui ont été tirés au sort par les candidates et candidats cette année sont :

- Walter Veltroni, « Le parole senza più un valore », *Il corriere della sera*, 30 maggio 2024.
- Eliana di Caro, « Divorzio, la società era più avanti di partiti e Chiesa », *Il sole24ore*, 13 maggio 2024.
- Jacopo Scaramuzzi, « L'allarme del Papa », *Repubblica*, 29 aprile 2024.
- Marco Patucchi, « Si era spezzata a Capaci, ora rivive la stilografica di Giovanni Falcone », *Repubblica*, 19 maggio 2024.

Cette année encore, le niveau général des candidates, au nombre de quatre, était très hétérogène, ce qui explique une fourchette de notes allant de 7/20 à 17/20. Commençons par rappeler les attendus fondamentaux de l'épreuve : un commentaire clair et structuré suivi d'une discussion, l'ensemble mobilisant aussi bien des qualités d'analyse, que des connaissances plus larges sur l'histoire de l'Italie post-unitaire. La capacité à articuler texte et contexte est donc fortement appréciée. Inutile de préciser que, s'agissant avant tout d'une épreuve de langue, les candidates et candidats doivent s'exprimer dans un italien fluide et correct, tant d'un point de vue de la grammaire que des accents toniques, où malheureusement les erreurs sont fréquentes, même sur le lexique courant.

Un premier exposé, souvent superficiel et à côté de la problématique du texte, dans une langue clairement en-deçà des attentes du jury, s'est vu attribuer la note de 7 : la lecture même du texte a été laborieuse et fautive, révélant d'entrée de jeu de véritables lacunes, ensuite confirmées par l'exposé où même les accords les plus basiques (féminin/masculin, singulier/pluriel) n'étaient pas maîtrisés. On regrette les fautes d'accent à foison sur des mots d'usage courant, et les nombreux barbarismes (ex : *uzzato, *decisato, *dibatti, *diffusare) ou syntaxes fantaisistes (« La cosa che dire quando la persona in fronta ha finito »). L'entretien n'a malheureusement pas permis de sortir de la paraphrase, ni de mobiliser les connaissances attendues (alliés politiques de Meloni, figure de Matteotti l'année du centenaire de sa mort). Un deuxième exposé, qui portait sur la visite du pape François à Venise, sujet qui a pu décontenancer la candidate, a cependant eu le mérite d'inclure une analyse réussie des procédés narratifs et stylistiques de l'article, en questionnant la problématique du tourisme de masse et de ses conséquences environnementales, et a obtenu la note de 12. L'entretien a mis en lumière un manque regrettable de connaissances sur l'histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat italien. Si le jury ne demande en aucun cas des connaissances d'ordre théologique

approfondies, il est en revanche essentiel de savoir que la papauté est un acteur influent de l'histoire politique et sociétale de l'Italie (souveraineté du Vatican, prises de position publiques des souverains pontifes, identité des papes du second XX^e siècle, etc...). Enfin la langue de l'ensemble, pauvre sur le plan lexical et syntaxique, était néanmoins correcte.

Un troisième exposé a présenté une bonne recontextualisation historique de la loi italienne sur le divorce, offrant une ouverture habile avec le film *C'è ancora domani*, le tout dans une langue qui n'était pas complètement fluide mais restait globalement très correcte, et a obtenu la note de 15. L'exposé, bien que très riche, s'est un peu trop vite éloigné de texte, et a omis de commenter les images qui y figuraient. Voilà l'occasion de rappeler que les images, lorsqu'elles apparaissent, ont été laissées volontairement par le jury et doivent faire l'objet d'un commentaire en lien avec le texte. L'entretien a été agréable et fructueux, laissant une bonne impression au jury.

Un dernier exposé, qui a obtenu la note de 17, a proposé une très bonne analyse du texte, dans un commentaire bien structuré et dans la langue impeccable d'une italophone. Pendant l'entretien cependant, le jury a pu regretter que la candidate ne soit pas en mesure de mobiliser des connaissances sur les mafias, l'antimafia et leurs représentations.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme – Italien**

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 7

Membres du jury : Marie FABRE, Élise LECLERC

Les textes proposés étaient tirés de la *Repubblica*, *Il Corriere della Sera*, *Luce !*, *Il Foglio*, et *Internazionale*. Ils portaient les titres suivants (entre parenthèses le nom de l'auteur ou de l'autrice de l'article) :

- "Il coraggio e la dignità : Giacomo Matteotti cent'anni dopo." (Liliana Segre, Elena Cattaneo).
- « Saluti romani in via Acca Larentia : se l'antifascismo divide l'Italia è un problema per tutti » (Chiara Caravelli).
- « La politica e il modello influencer » (Massimo Recalcati).
- "Modificare i programmi a favore del passato recente? Perché non è una buona idea." (Giovanni Belardelli).
- « Piazza della loggia (1974-2024) : il valore del dissenso. » (Benedetta Tobagi).
- « L'epopea del giovane Berlusconi, ascesa irresistibile e senza scandali » (Filippo Ceccarelli).
- « Il profumo della libertà » (Francesca Coin).

Sept candidates et candidats se sont présentés cette année, obtenant les notes de 19, 17 (3), 14, 13 et 10.

Une candidate en particulier a impressionné le jury par la finesse d'une analyse étayée par une bonne connaissance de la vie politique italienne du second XXe siècle, le tout exposé de façon très claire et dans une langue impeccable. Il convient de rappeler que même si la langue est une composante fondamentale de cette épreuve, nous avons reçu cette année un certain nombre de candidates et candidats visiblement de langue maternelle italienne et que ce facteur n'aboutit pas toujours à l'obtention de la note maximale : les connaissances historiques et culturelles, l'approfondissement d'un texte, la structuration du discours et la capacité à échanger avec le jury sont autant d'éléments essentiels – ils étaient ici tous réunis.

Trois candidates ont eu la même note pour des raisons différentes : les niveaux de langue et surtout sa fluidité n'étaient pas équivalents, mais cela a pu être compensé selon les cas par la solidité du bagage culturel et historique ou par la qualité de l'analyse de texte.

La prestation ayant obtenu la note de 14 était, sur ces trois aspects, d'une qualité moyenne : un italien peu fluide d'une part, avec quelques fautes d'accord et des hésitations y compris sur la lecture des chiffres, et, d'autre part, des connaissances historiques approximatives sur les thèmes qui ont traversé l'actualité italienne en 2023-2024 (cette année par exemple, il était

indispensable d'avoir quelques notions d'histoire du fascisme pour comprendre les enjeux de certains articles). Le jury précise par ailleurs que si une image est proposée à l'intérieur du sujet, le candidat ou la candidate est appelé à la décrire et à la commenter.

L'exposé d'un autre candidat a démontré des faiblesses à la fois linguistiques et de contenu. Le jury a eu le regret de constater que l'article n'avait pas été intégralement compris, probablement là aussi faute de connaissances du contexte des années de plomb. Le candidat s'est cantonné à une paraphrase pas toujours erronée, mais a été bien en peine de problématiser ou même de construire son discours, articulé autour d'un va-et-vient entre passé et présent.

Enfin, une candidate s'est présentée avec un exposé particulièrement problématique, celui-ci étant entièrement structuré à partir de l'orientation politique du journal dont était tiré l'article, sans que l'argumentation soit véritablement analysée. Même s'il est louable, et même nécessaire, de connaître l'orientation des titres de la presse italienne dont sont tirés les textes, cela ne saurait dispenser le candidat ou la candidate de l'examen précis du propos de l'article. L'article portant sur la question des programmes d'histoire à l'école, et proposant une réflexion épistémologique, il nous a semblé dommage qu'un ou une future étudiante de Sciences humaines ne nous ait pas proposé de réflexion plus poussée sur cette question.

Quelques précisions supplémentaires sur le niveau de langue attendue s'imposent. Comme chaque année, le jury a choisi de ne pas pénaliser outre mesure cet aspect pour valoriser l'expression d'une pensée véritablement en acte (en langue étrangère), mais il invite les candidates et candidats à plus de rigueur grammaticale et syntaxique. La maîtrise des articles, de la conjugaison, des accords grammaticaux, des nombres ordinaux et cardinaux constitue un attendu de base pour une épreuve de ce type. Le jury peut se montrer clément pour des accents mal placés, ou la méconnaissance d'un lexique spécifique, mais s'attend à ce que les candidates et candidats fassent par exemple attention à la prononciation des nasales.

Enfin, le jury a apprécié les remarques montrant que les candidates et candidats étaient attentifs à l'*analyse de texte* : type d'article, tonalité, marques de style, voire structure plus ou moins narrative ou argumentative.